

Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction des Services Pénitentiaires d'Outre-Mer

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Mayotte

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 29/09/2023

Date de fin de publication : 10/11/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RIME :	Justice	
Emploi-référence RIME :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI: X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Mayotte

Résidence Administrative : Mamoudzou

Centre commercial MAHARAJA – rue de l'Archipel

97600 Mamoudzou

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A 8 B 1 C 2 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : ordinateur et téléphone portable, véhicule administratif

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

- 1 directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- 1 adjoint à la directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Une équipe de 12 conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation
- 4 personnels administratifs (1 secrétaire administratif, 2 adjoints administratifs)
- 2 surveillant PSE
- 1 coordinateur d'activités
- 2 volontaires de service civique

Votre hiérarchie : la directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation et son adjoint.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Excellentes connaissances en droit	Aisance dans l'expression écrite et orale
Excellentes connaissances des pratiques managériales	Capacité d'élaboration et de conduite de projets, de suivi des résultats
Intérêt pour les problématiques relevant des publics en grande difficulté	Très bonne maîtrise de l'outil numérique et informatique
Connaissance des politiques sociales, des institutions et du tissu associatif et partenarial	Très bonne maîtrise des applicatifs métiers
Savoir-être	
Capacités d'adaptation et de réaction	Capacités à la gestion des situations de crise
Capacités de communication et d'animation des équipes	Capacité à développer une communication apaisée

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : /

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : chef d'antenne, adjoint directeur fonctionnel

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration :

Accessibilité en transport / Parking :

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Madame Anne LEROY Directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation	anne.leroy@justice.fr
Monsieur Philippe CATHERINE Adjoint à la Directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation	Philippe.catherine@justice.fr

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

(code : 2020)





MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Adjoint du Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction des Services Pénitentiaires d'Outre-Mer

Service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Réunion

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 28/04/2023

Date de fin de publication : 13/10/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	MINJU	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	DFSPIP 1 - SG 2	NBI : X points
Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input checked="" type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Réunion
15 bis chemin Saint Léonard
97 490 Sainte Clotilde

Description du poste

Vos activités principales

Placé sous l'autorité du Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, l'adjoint met en œuvre la politique du service définie par ce dernier. Il est également chargé de mettre en œuvre, dans les conditions prévues par les dispositions du code de procédure pénale, les missions confiées à l'Administration Pénitentiaire de réinsertion, de suivi et de contrôle des personnes placées sous-main de justice. Il est amené à assurer l'intérim du Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et un certain nombre de missions par délégations. Il lui rend compte régulièrement de son activité.

L'Adjoint au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, doit notamment, dans le cadre de ses fonctions :

- Contribuer à la mise en œuvre de la politique d'insertion, de probation et de prévention de la récidive du département
- Participer à la mise en œuvre de la politique départementale
- Organiser et encadrer le service
- Procéder à l'évaluation individuelle

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ; et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): ordinateur et téléphone portable, véhicule de service pour les déplacements.

Les activités du service

Service à compétence départemental, le SPIP accompagne :

- Des usagers contraints tant en milieu fermé qu'en milieu ouvert,
- Des personnes condamnées : personnes détenues condamnées, mises à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision judiciaire: détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à domicile sous surveillance électronique, enquêtes...

Le SPIP assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service: le SPIP de la Réunion compte :

- 10 cadres (DFPIP, ADFSPIP, 7 DPIP, 1 attachée)
- 11 personnels administratifs (2 SA, 9 AA)
- 54 CPIP
- 1 psychologue
- 2 ASS
- 2 coordonnateurs d'activités
- 8 surveillants (dont 4 réservistes)

Votre hiérarchie : le Directeur Fonctionnel

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion, la Direction des Services Pénitentiaires de l'Outre-Mer.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver
Savoir-être	Capacité de communication
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Capacité à anticiper les situations
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Gestion, organisation et analyse
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Être capable de s'adapter et être autonome	Mettre en œuvre les techniques et outils de management

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, charte des temps

Restauration : mess du centre pénitentiaire de Saint Denis

Accessibilité en transport / Parking :

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Monsieur Yannick MASSARD Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de la Réunion Yannick.Massard@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ? <http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecruite.fr/>

(code : 2020)

Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction des Services Pénitentiaires d'Outre-Mer

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Nouvelle-Calédonie

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 29/09/2023

Date de fin de publication 13/10/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RIME :	Justice	
Emploi-référence RIME :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	2	NBI: X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	4 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Nouvelle-Calédonie
34 bis rue de l'Alma
3^{ème} étage BP 164
98845 Nouméa Cedex

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation met en œuvre la politique du service définie par la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires. Il est également chargé de mettre en œuvre, dans les conditions prévues par les dispositions du code de procédure pénale, les missions confiées à l'Administration Pénitentiaire de réinsertion, de suivi et de contrôle des personnes placées sous-main de justice.

Le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, doit notamment, dans le cadre de ses fonctions :

- Mettre en œuvre la politique d'insertion, de probation et de prévention de la récidive du département
- Organiser et encadrer le service
- Procéder à l'évaluation individuelle

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : ordinateur et téléphone portable, véhicule administratif

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service : 6 Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (dont le Directeur Fonctionnel et son adjoint), 1 Psychologue, 1 Secrétaire Administratif, 6 Adjoints Administratifs, 40 Conseillers Pénitentiaires d'insertion et de Probation, 1 Assistant de Service Social, 1 Coordinateur et 3 Surveillants Pénitentiaires. Les agents sont répartis sur 2 antennes : Koné et Nouméa.

Votre hiérarchie : La directrice des services pénitentiaires d'outre-mer et son adjoint.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Excellentes connaissances en droit	Aisance dans l'expression écrite et orale
Excellentes connaissances des pratiques managériales	Capacité d'élaboration et de conduite de projets, de suivi des résultats
Intérêt pour les problématiques relevant des publics en grande difficulté	Très bonne maîtrise de l'outil numérique et informatique
Connaissance des politiques sociales, des institutions et du tissu associatif et partenarial	Très bonne maîtrise des applicatifs métiers
Savoir-être	
Capacités d'adaptation et de réaction	Capacités à la gestion des situations de crise
Capacités de communication et d'animation des équipes	Capacité à développer une communication apaisée

Expériences professionnelles antérieures souhaitées :

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle :

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration :

Accessibilité en transport / Parking :

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Madame Muriel GUEGAN	Muriel.guegan@justice.fr	
Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires		
Monsieur Antoine CUENOT	Antoine.cuenot@justice.fr	
Adjoint à la Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires		

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecruite.fr/>

(code : 2020)



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction des Services Pénitentiaires d'Outre-Mer

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Nouvelle-Calédonie

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 29/09/2023
Date de fin de publication 13/10/2023
N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RIME :	Justice	
Emploi-référence RIME :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI: X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Nouvelle-Calédonie
34 bis rue de l'Alma
3^{ème} étage BP 164
98845 Nouméa Cedex

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne :

- Encadre, anime et assure le suivi de l'activité des équipes dédiées de l'antenne
- Évalue et note les agents selon délégations de la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Conduit et pilote des projets transversaux
- Développe et suit les politiques partenariales
- Initie et développe des démarches innovantes

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : ordinateur et téléphone portable, véhicule administratif

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service : 6 Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (dont le Directeur Fonctionnel et son adjoint), 1 Psychologue, 1 Secrétaire Administratif, 6 Adjoints Administratifs, 40 Conseillers Pénitentiaires d'insertion et de Probation, 1 Assistant de Service Social, 1 Coordinateur et 3 Surveillants Pénitentiaires. Les agents sont répartis sur 2 antennes : Koné et Nouméa.

Votre hiérarchie : Le directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation et son adjoint.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Juridique : maîtrise des textes	Management : mise en œuvre des techniques de management, encadrement des personnels
Environnement professionnel : maîtrise du fonctionnement d'un SPIP, de l'AP et du tissu associatif	Conduite de projet : capacité d'initiative, d'organisation, sens pédagogique.
Administration : maîtrise des logiciels et applications bureautiques (APPI, GENESIS, traitement texte et tableur)	
Savoir-être	
Capacités relationnelles : aptitude à l'écoute et au dialogue.	
Capacité à motiver	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées :

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : adjoint directeur fonctionnel

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration :

Accessibilité en transport / Parking :

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Madame Muriel GUEGAN	Muriel.guegan@justice.fr	
Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires		
Monsieur Antoine CUENOT	Antoine.cuenot@justice.fr	
Adjoint à la Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires		

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

(code : 2020)



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction des Services Pénitentiaires d'Outre-Mer

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Nouvelle-Calédonie

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 29/09/2023
Date de fin de publication 10/11/2023
N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RIME :	Justice	
Emploi-référence RIME :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Nouvelle-Calédonie
Résidence administrative : Koné
21 lotissement Cassis
98860 Koné

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : ordinateur et téléphone portable, véhicule administratif

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service : 6 Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (dont le Directeur Fonctionnel et son adjoint), 1 Psychologue, 1 Secrétaire Administratif, 6 Adjoints Administratifs, 40 Conseillers Pénitentiaires d'insertion et de Probation, 1 Assistant de Service Social, 1 Coordinateur et 3 Surveillants Pénitentiaires. Les agents sont répartis sur 2 antennes : Koné et Nouméa.

Votre hiérarchie : Le directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation et son adjoint.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Excellentes connaissances en droit	Aisance dans l'expression écrite et orale
Excellentes connaissances des pratiques managériales	Capacité d'élaboration et de conduite de projets, de suivi des résultats
Intérêt pour les problématiques relevant des publics en grande difficulté	Très bonne maîtrise de l'outil numérique et informatique
Connaissance des politiques sociales, des institutions et du tissu associatif et partenarial	Très bonne maîtrise des applicatifs métiers
Savoir-être	
Capacités d'adaptation et de réaction	Capacités à la gestion des situations de crise
Capacités de communication et d'animation des équipes	Capacité à développer une communication apaisée

Expériences professionnelles antérieures souhaitées :

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : chef d'antenne, adjoint directeur fonctionnel

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration :

Accessibilité en transport / Parking :

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Madame Muriel GUEGAN	Muriel.guegan@justice.fr	
Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires		
Monsieur Antoine CUENOT	Antoine.cuenot@justice.fr	
Adjoint à la Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires		

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

(code : 2020)

